

UNE CONCERTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE-GARE DE MELUN

Du 29 janvier au 2 mars 2018, Île-de-France Mobilités (ex-STIF) organise une concertation sur le projet d'aménagement du pôle-gare de Melun. Cette phase de dialogue va permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Île-de-France Mobilités, l'État, la Région Île-de-France et la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine donnent rendez-vous aux usagers de la gare, aux riverains, habitants, associations, etc. pour s'informer et s'exprimer lors de plusieurs temps forts :

RENCONTRE VOYAGEURS

➤ **Lundi 29 janvier 2018**
à 17h30

Gare de Melun

ATELIER BALADE

➤ **Samedi 10 Février 2018**
à 10h

Inscription sur le site :
www.amenagement-pole-melun.fr

RÉUNION PUBLIQUE

➤ **Mardi 13 Février 2018**
à 19h

Complexe sportif Jacques Marinelli
2 Rue Doré, 77000 Melun

D'autres moyens d'information et d'expression seront mis à disposition pour recueillir l'avis de tous, notamment une plaquette incluant un coupon de participation, et le site internet permettant d'émettre un avis en ligne www.amenagement-pole-melun.fr

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le pôle-gare de Melun est un pôle de transport attractif à l'échelle de la région Île-de-France.

Cependant, plusieurs dysfonctionnements sont actuellement constatés, à savoir :

- » une accessibilité restreinte pour les modes de déplacement doux ;
- » des possibilités de franchissement des voies ferroviaires limitées,
- » une visibilité faible et une signalétique peu développée ;
- » deux gares routières trop contraintes et peu fonctionnelles ;
- » une omniprésence de la voiture.

À l'horizon 2030, les aménagements prévus permettront d'améliorer le fonctionnement du pôle-gare et s'inscriront dans la dynamique urbaine du « Quartier centre gare » et la mise en service du T Zen 2. Ces aménagements, sur lesquels le public est invité à se prononcer, concernent les abords de la gare (parvis, gares routières, cheminements, stationnements vélo...), ainsi que de nouvelles possibilités de franchissement des voies ferrées (3 scénarios sont proposés).

Retrouvez toute l'information sur le projet et la concertation : www.amenagement-pole-melun.fr

Contacts presse :

Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabilie : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr